

Conseil d'orientation de l'association ARCEAU-IdF

Dossier de la rédaction de H2o
October 2014

Association Recherche-Collectivités dans le domaine de l'eau en Île-de-France

ARCEAU-IdF

est une association fondée en 2013. Elle est issue de la volonté de collectivités franciliennes, dont la Ville de Paris, le SIAAP, les conseils généraux de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Région Île-de-France et de chercheurs du domaine de l'eau. L'association a pour objectif de renforcer le dialogue entre le monde de la recherche et l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau en Île-de-France : praticiens des collectivités territoriales et du privé, aménageurs, bureaux d'études, élus et usagers. Le Conseil d'orientation de l'association a eu lieu le 25 septembre 2014 au SIAAP. Cette instance réunit le président de l'association, les membres du bureau, des représentants de collectivités, des chercheurs et des "observateurs" extérieurs (membres d'association, directeurs de fondations de recherche, etc.) et des élus. Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'orientation a l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de discuter des priorités pour ARCEAU-IdF, à court et moyen termes. Les discussions se sont attardées sur deux projets importants pour l'association : il s'agit d'une part de l'enquête menée en interne courant 2013 auprès des membres dans le but de recueillir leurs attentes en termes de mise en réseau, de valorisation des recherches et de médiation entre différents acteurs. Il a été question, d'autre part, de la conférence internationale "Eau et mégapoles", organisée par ARCEAU et qui se tiendra en décembre 2015 à Paris.

ARCEAU est appelée à devenir l'outil de tous, chercheurs comme praticiens. Elle se construit depuis un an sur la participation libre d'un grand nombre de professionnels fortement impliqués. Sa vocation répond à six objectifs :

- Systématiser l'effort de synthèse des connaissances déjà existantes - L'association est appelée à capitaliser la somme des connaissances déjà produites par les milieux académiques, pour en tirer un maximum d'enseignements possibles, plutôt que de multiplier les fronts de recherche. Cela pourra prendre la forme de synthèses bibliographiques simples d'accès sur des sujets choisis collectivement, de stages co-encadrés par ARCEAU visant à produire un état des lieux sur telle ou telle question, de journées d'échanges ponctuelles sur des sujets précis...
- Favoriser la rencontre des différents groupes professionnels sur la base d'échanges relativement "quotidiens" et pérennes - ARCEAU mettra en place une "bourse aux stages et à l'emploi", afin de mettre en relation facilement chercheurs et opérationnels, et de permettre aux étudiants et universitaires de travailler plus systématiquement sur le territoire des collectivités. Des journées spécialement dédiées à cette rencontre entre offres et demandes conduiront les uns et les autres à se

rencontrer.

- Laisser une large place à des échanges et relations informels
- L'informalité et la convivialité sont plébiscitées par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés : les groupes de travail de petite taille sont préférés des séminaires plus institutionnels, la première option favorisant une prise de parole plus libre et la possibilité, pour les professionnels, d'évoquer plus ouvertement les problèmes et les échecs rencontrés au quotidien dans leur pratique. L'association sera aussi soucieuse de mettre en place des cadres souples et conviviaux : petits déjeuners de travail, université d'été, proposition d'une tribune libre sur le site Internet, etc.

- Créer un savoir-faire de médiateur et de traducteur -
La vulgarisation des travaux scientifiques et la transformation de résultats de recherche en orientations stratégiques et techniques pour l'action publique ne va pas de soi. ARCEAU est appelé à devenir un référent méthodologique dans ce domaine, l'association devra impulser et coordonner ces opérations de "traduction", en s'appuyant sur des chercheurs et des opérationnels : sélectionner les informations pertinentes, proposer un cahier des charges, garantir la pédagogie des documents, s'interroger sur les bons supports...

- Développer des formes de solidarité entre collectivités
- Les attentes des grandes collectivités et celles des plus petites structures ne sont pas les mêmes : les premières sont déjà organisées pour avoir accès à la connaissance scientifiques (existence de services études, implication dans des programmes de recherche...) quand les seconds demeurent souvent éloignés de ces cercles alors qu'ils aimeraient bénéficier de cette dynamique de production de connaissances. ARCEAU peut être un porte-parole de ces structures afin que leurs besoins soient aussi pris en compte, elle peut aussi jouer un rôle de mise en relation spécifique et de diffusion des résultats.

- Favoriser une symétrie dans les types de savoirs et pratiques
- L'association ne remplit pas strictement une mission de dissémination scientifique : le savoir académique ne doit pas être implicitement plus valorisé que les savoirs pratiques ou issues de l'expérience des collectivités. La question doit être posée en ces termes : que peut apporter chaque groupe professionnel à l'autre ? Il est possible d'ouvrir les comités de suivi des thèses aux opérationnels, de relayer les études conduites en interne par les collectivités, de diffuser de la littérature scientifique mais aussi technique...

Quatre groupes de travail multi-acteurs sont en voie de constitution au sein de l'association, regroupant des chercheurs et des praticiens, issus des domaines publics et privés, et des associatifs.

- Groupe 1 : Petites rivières urbaines.
Comment penser la place, la fonction et la qualité de ces rivières dans la ville, ou près des centres urbains ? Comment évaluer les actions de restauration de ces espaces, entre indicateurs écologiques, économiques et sociaux ?

- Groupe 2 : Normes et usages :
contradiction ou complémentarité ? Comment les collectivités vivent-elles la réglementation, qu'il s'agisse de la faire respecter ou

de la critiquer ? Les questions de la baignade et de la réutilisation des eaux de pluie sont particulièrement investiguées.

- Groupe 3 : Gouvernance et participation en Île-de-France : quels retours d'expérience ? Quelles difficultés et quels succès ?

- Groupe 4 : Coordination des services urbains dans le cadre de la gestion des eaux pluviales : comment mettre en œuvre le nouveau paradigme du "contrôle à la source" des eaux pluviales, quand une chaîne de nouveaux acteurs (aménageurs, services voirie et espaces verts, particuliers...) est impliquée ?

Conférence internationale Eau et Métropoles

ARCEAU-IdF organisera du 1er au 4 décembre 2015, dans les locaux de l'UNESCO, une conférence internationale sur le thème "Eau et Métropoles", en parallèle de la conférence COP 21, pour bénéficier d'une partie du public présent et de la dynamique entraînée par cet événement.

La taille même des métropoles amène à poser des questions spécifiques dans le domaine de la gestion de l'eau dont la résolution passe par une collaboration étroite entre les scientifiques qui font progresser les connaissances, les opérationnels (du secteur public comme du secteur privé) qui innovent aux plans technique et sociopolitique, et les responsables politiques locaux à même de soutenir de nouveaux modèles de gouvernance de l'eau justes et efficaces. La conférence devra permettre de mettre en débat et d'accompagner les politiques publiques environnementales qui voient le jour dans ces espaces XXL aux frontières et parfois à la densité sans précédent.

Un Comité de pilotage composé de trois collèges (un collège de scientifiques, un collège d'acteurs opérationnels et un collège d'acteurs de la gouvernance, représentants politiques et d'associations issues de la société civile) est en cours de constitution. Le comité sera chargé d'élaborer le contenu de la conférence et de sélectionner des interventions.

Les élus présents ont accueillis ce projet avec enthousiasme. La confrontation de différentes politiques de l'eau, au plan international, devrait permettre à la métropole parisienne de tirer un certain nombre d'enseignements et de mettre en perspective les politiques publiques aujourd'hui menées et anticipées.

ARCEAU-IdF